



Basse-Nendaz, avril 2021

## Mise au concours

La Commune de Nendaz met au concours le poste

### **D'agent environnemental assermenté auprès du Service des travaux publics à 80% (h/f)**

#### **Vos tâches :**

- Contrôle du respect des bases légales relatives à l'environnement
- Surveillance et dénonciation des non-conformités sur les places de voirie, ainsi que dans les cours d'eau, les forêts et le long des routes
- Collaboration au nettoyage de sites sur lequel une atteinte à l'environnement a été constatée
- Travaux en collaboration avec les différents services communaux

#### **Votre profil :**

- Bonnes connaissances pratiques en matière d'environnement
- Capacité de résistance aux pressions externes
- Excellente condition physique
- Intérêt pour les tâches extérieures
- Discrétion et professionnalisme
- Permis de conduire, catégorie B

#### **Entrée en fonction :**

- De suite ou à convenir

Le traitement est basé sur l'échelle des salaires du personnel de la commune de Nendaz. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du chef du Service des travaux publics (027 289 58 72).

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, de copies des diplômes et certificats devront être adressées à l'administration communale de Nendaz, route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz, avec la mention « poste agent environnemental », **jusqu'au 14 mai 2021** (date du timbre postal fait foi).

**COMMUNE DE NENDAZ**